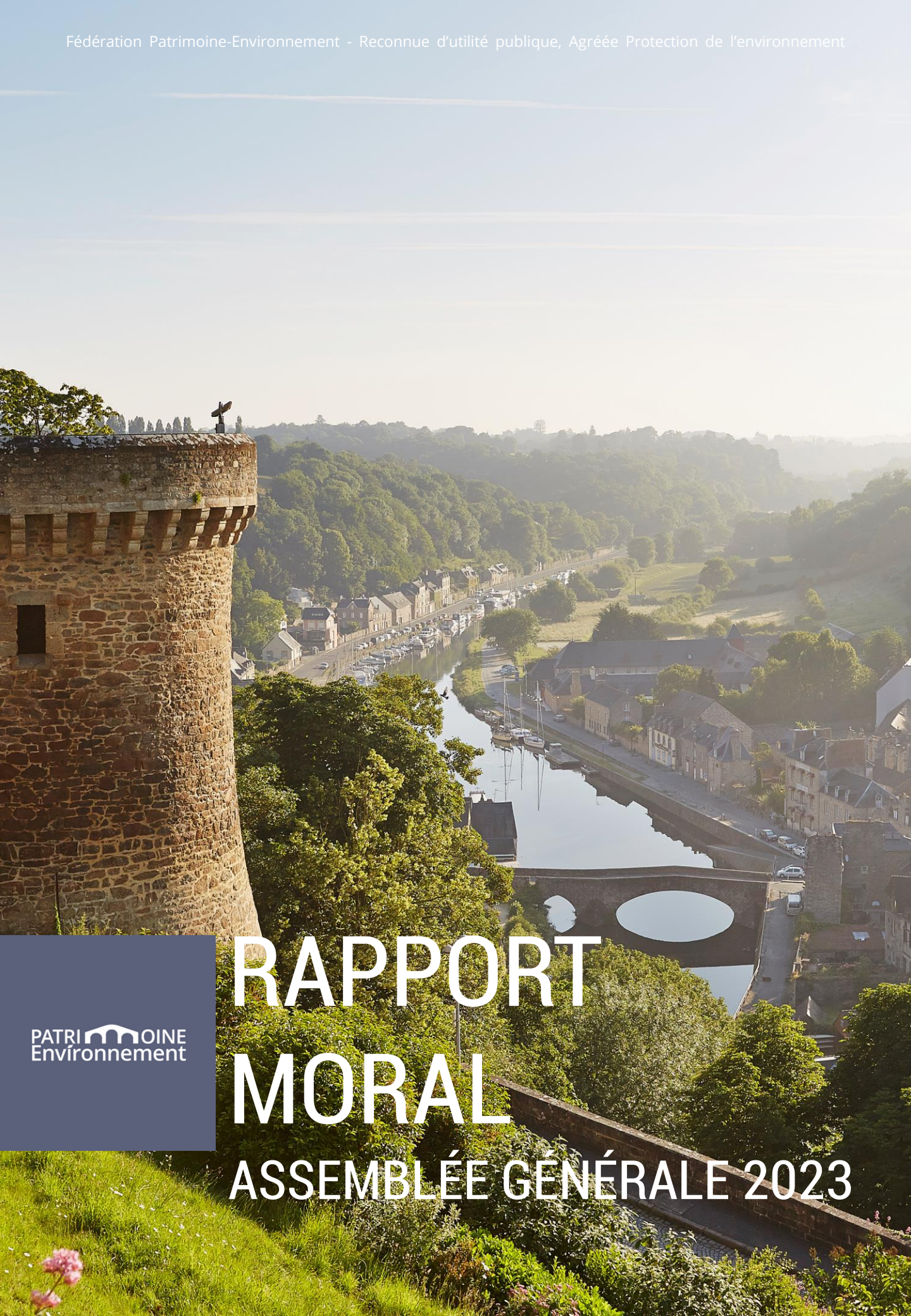




RAPPORT MORAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

PATRI  MOINE
Environnement

RAPPORT MORAL 2022

Chers adhérents et adhérentes de Patrimoine-Environnement,

C'est avec une très grande émotion que, conformément à nos statuts, je présente à votre Assemblée générale le rapport moral de notre Fédération nationale au titre de l'exercice 2022.

C'est en effet le premier rapport qui n'aura pas été écrit et lu par le Président qui, pendant près de dix ans, a porté si haut les couleurs de notre institution et dont la disparition nous endeuille autant qu'elle nous oblige.

Depuis le 15 mars dernier, conformément à la volonté que notre Président disparu avait formulée devant vous, j'ai la lourde tâche de présider notre Fédération et de poursuivre la voie qu'il a inspirée avec justesse et qu'il a tracée avec une énergie hors du commun.

Depuis la même date, imitant l'exemple de mon prédécesseur, j'ai appelé à mes côtés, avec le même titre de président-délégué, Benoit de Sagazan qui a assuré avec solidité et efficacité l'intérim de la présidence pendant l'absence d'Alain de La Bretesche.

Vous aviez deux présidents, unis autour des mêmes valeurs, et vous en aurez toujours deux, unis par les mêmes valeurs.

Le bureau de notre Fédération nationale restera le même pour assurer la continuité, indispensable en ces temps de passage de témoin. Christine Bru et Claude Birenbaum seront les deux vice-présidents. Dominique Masson restera le Secrétaire général, tandis qu'Eric Chalhoub continuera de veiller à nos finances. Les choses ne sont évidemment pas figées à jamais. Ceux et celles qui veulent s'engager sont bienvenus à nos côtés.

En vous rendant compte de ce que nous avons fait en 2022, je parlerai de l'action que nous avons menée sous la présidence d'Alain de La Bretesche. En vous présentant ce que nous allons faire en 2023 et au-delà, je parlerai aussi du projet que notre ancien Président continuera d'inspirer.

Commençons par le bilan de l'année écoulée.

L'année 2021 avait été celle du réveil de notre fédération après sa mise en sommeil partielle, liée au double confinement que notre pays avait connu, aux effets renforcés pour ce qui nous concerne par les problèmes de santé de notre Président. C'est dans ce contexte que j'ai rejoint vos rangs, répondant sans la moindre hésitation à son appel direct et amical.

L'année 2022 a consolidé ce retour à la normale.

J'en veux pour preuve l'augmentation du nombre de nos adhérents directs (+ 3,45 %), tant pour les membres associatifs (+ 2,4 %) que pour les membres individuels (+ 3,8 %).

Merci à vous tous et vous toutes pour la solidité de votre engagement.

J'en veux pour preuve aussi la restauration de nos équilibres financiers, après une succession d'exercices en déficit. Nous avons ainsi conclu l'année avec un résultat d'exploitation quasiment équilibré, meilleur que l'objectif budgétaire que votre Assemblée avait approuvé.

Merci à nos mécènes, merci à notre Trésorier, merci à nos équipes du siège, et notamment à Julie Refour.

J'en veux pour preuve la reprise des groupes de visite et des voyages, l'un des héritages de la Ligue urbaine et rurale dont nous sommes, comme de la FNASSEM, issus.

Merci à ceux et celles qui portent ce flambeau dans notre fédération.

RAPPORT MORAL 2022

Par une coïncidence que je ne veux pas tout à fait fortuite, l'objet de l'engagement qui est le mien à la tête de la Coordination pour la Sauvegarde du Bois de Boulogne, doit beaucoup au fondateur de la « Ligue urbaine » en 1928, voici bientôt un siècle, l'urbaniste Jean-Claude-Nicolas Forestier, au nom prédestiné ...

J'en veux pour preuve de même le succès de nos manifestations qui non seulement ont retrouvé le lustre des années pré-Covid mais qui nous ont permis également de franchir un nouveau degré dans cette production de « valeur ajoutée » sociétale qui est notre raison d'être.

L'édition 2022 des Journées juridiques du patrimoine de Novembre a sur ce plan mis « la barre très haut », tant par la richesse des thèmes abordés, que par la qualité des intervenants et une fréquentation en hausse de 50 % par rapport à l'édition précédente.

Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, fortes de plus de 1000 animations, avaient montré la voie.

Merci aux Délégués et à toutes leurs équipes, merci à chacun et à chacune pour votre mobilisation, certaines régions constituant de véritables modèles pour les Journées de patrimoine de pays et des moulins.

Et je n'oublierai pas les web-ateliers, que nous devons directement à Laurence Deboise, et indirectement au Covid, et que nous offrons, chaque mois, à un nombre croissant d'adhérents et de sympathisants.

Pas plus que je n'oublierai la revue, dont la qualité de l'édition 2022, doit beaucoup à Benoit de Sagazan, à Christine Bru et aux équipes du siège, que je remercie collectivement.

Pour 2023, nous expérimenterons une formule nouvelle : une plaquette pour présenter notre fédération ainsi que ses activités, et un livre pour rendre hommage à l'action de notre ancien président.

Enfin, la crédibilité de notre fédération auprès des pouvoirs publics, et notamment auprès du Sénat, a été une nouvelle fois remarquée, qu'il s'agisse des traditionnelles auditions budgétaires ou d'auditions liées aux autres travaux parlementaires. Auditionnée à deux reprises à ce titre, Patrimoine-Environnement a ainsi contribué à inspirer les analyses et les propositions du rapport d'information de juillet 2022 sur l'avenir du patrimoine religieux, présenté par le Sénateur Pierre Ouzoulis et la Sénatrice Anne Ventalon.

Une fédération d'associations, reconnue d'utilité publique, agréée au titre du code de l'environnement, a un rôle, notamment juridique, à jouer auprès de ses membres.

Nous n'oublions donc pas les services que nous devons à nos membres et, comme en 2022, nous continuerons à les accompagner, en travaillant à mieux encore répondre à leurs besoins.

Le droit a guidé toute ma vie. Avec l'aide des éminents juristes qui s'engagent et s'engageront à nos côtés, vous pouvez compter sur moi pour que soit poursuivie la contribution de Patrimoine-Environnement à la rédaction des normes et à l'œuvre de justice.

Mais, gérer les affaires courantes n'est pas un but en soi, c'est un moyen, certes nécessaire mais pas suffisant.

Pour rester dynamique, il faut à tout être vivant, organisation humaine ou individu, des projets. Tant qu'on se projette, on avance. Quand on n'a plus de projets, on est vieux. Notre sagesse collective étant bien sûr de nous projeter avec une force, les valeurs qui nous unissent et une boussole, la vision que nous portons ensemble.

N'oublions jamais en effet la double filiation qui est la nôtre, ce trait d'union singulier entre patrimoine et environnement que, nous seuls, revendiquons dans notre nom propre.

RAPPORT MORAL 2022

Le patrimoine, c'est notre richesse collective, l'héritage de la noblesse du monde. Nous le devons à ceux qui nous ont précédés. Nous le devons aussi et surtout à ceux qui nous suivront.

Défendre le patrimoine, historique, culturel, naturel, immatériel, c'est non seulement donner un sens à l'ancrage de populations trop souvent en mal de repères mais c'est aussi assumer la responsabilité de transmettre des valeurs de beauté et d'équilibre, ainsi que le devoir d'un engagement dans la durée.

Le concours scolaire du Petit journal du Patrimoine que nous organisons chaque année, y contribue. Merci à notre Président d'honneur, à notre Vice-Présidente et à Julie Refour pour leur implication.

Le patrimoine environnemental, sans être le seul naturellement, est le premier de nos engagements. Comme l'affirme solennellement le préambule de la Charte de l'Environnement, partie désormais intégrante de notre Constitution, l'environnement est en effet « le patrimoine commun des êtres humains ».

L'article 1er de la Charte proclame de même : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ». Un droit constitutionnel qui fonde la légitimité de nos actions et de nos propositions.

D'une manière générale, il nous appartient, encore plus aujourd'hui, de dire plus haut ce que nous pensons et d'exprimer plus fort ce que nous voulons.

Avec votre aide collective, nous engagerons ce travail de mise en perspective de nos valeurs, de notre vision et de nos actions futures.

L'objectif étant de vous soumettre, l'an prochain, la Charte des valeurs et le Plan d'actions qui la déclineront, accompagnée de l'organisation, territoriale et fonctionnelle, qui pourrait en découler.

Notre Assemblée Générale 2024 aura lieu en région, le choix entre les villes candidates interviendra avant l'été.

Les deux Délégués, chargés de mission par Alain de La Bretesche, auront d'ici là achevé leur rapport.

D'ores et déjà, sur la voie de l'expression systématique de nos idées, l'année 2022 a marqué des premiers jalons.

Le manifeste du Patrimoine culturel, proposé en 2022 par le G7 Patrimoine aux candidats aux élections présidentielles et législatives, doit beaucoup à nos valeurs et, comme nul ne l'ignore, à notre plume.

Il en va de même des observations formulées à l'égard du projet de loi d'accélération des énergies renouvelables. En défendant une position à la fois favorable au développement équilibré des énergies décarbonées et hostile à la méthode jusqu'ici pratiquée pour déployer les énergies renouvelables, nous n'avons pas choisi la voie de la séduction, mais celle de la responsabilité.

Mais, en ce domaine crucial de l'énergie, notre pays a déjà perdu trop de temps !

De même, nous avons ensemble au G7 dénoncé les aberrations d'un Diagnostic de performance énergétique conçu pour les « passoires thermiques » et appliqué sans discernement au « bâti » ancien. Renforcé par les architectes du patrimoine, le G7 revendique la création d'un DPE propre au patrimoine ancien qui représente un tiers du bâti. Elle s'est attachée à en formuler les principes et se mobilisera pour les faire adopter.

RAPPORT MORAL 2022

En conjuguant patrimoine et environnement, notre Fédération s'est donnée une « belle » mission, qu'elle choisit de mener seule ou en synergie avec les grandes associations nationales dont elle partage les valeurs.

Comme nous avons pu le faire en 2022, nous continuerons à la servir en 2023, dans le droit fil des convictions que notre ancien Président nous a transmises.

Nous ne pourrons le faire que tous ensemble. Merci à tous et à toutes pour votre fidélité et votre engagement.

Christophe Blanchard-Dignac,
Président de Patrimoine-Environnement